



Message du SNUipp Isère Vendredi 19 mars 2010

- **Nouveau recrutement des PE : la catastrophe annoncée se met en place**

Nous vous faisons parvenir une information très rapide sur le groupe de travail convoqué mercredi 17 mars par le recteur avec pour objet « masterisation ».

Il s'agissait en fait, de présenter aux délégués du personnel la manière dont seraient affectés et « formés » les lauréats du concours 2010 de PE. Et ce en présence des 5 Inspecteurs d'académie (Isère, Savoie, Haute Savoie, Drôme et Ardèche).

Depuis le début, nous dénonçons la « réforme » régressive de la formation et du recrutement des enseignants, la casse des IUFM et de la formation initiale. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, les choix du ministre répondent avant tout à des logiques comptables et l'intérêt de l'enfant, le bon fonctionnement du service public et la réussite de tous semblent bien loin quand on voit ce qui se met en place.

Etre enseignant, c'est un métier qui s'apprend !

Dans un souci d'affichage (« oui, le gouvernement agit ! »), cette « réforme », refusée par l'ensemble du monde éducatif, doit être effective à la rentrée prochaine.

Dans notre département, 115 « enseignants stagiaires » vont être recrutés par concours cet été et affectés dès cette rentrée dans les écoles en charge de classe pour l'année entière.

Le ministère a envoyé une note de cadrage le 25 février, charge ensuite aux recteurs et aux IA d'appliquer et de mettre en place à l'échelle départementale cette réforme mal ficelée et scandaleuse sur le fond.

Il faut croire que dans notre académie, la note de cadrage n'était pas assez contraignante car, à nouveau sur ce point, notre académie semble vouloir jouer le rôle de « pilote » allant au-delà de ce qui est demandé par le ministère.

Celui-ci préconise que les enseignants stagiaires soient affectés en « brigade de remplacement » et qu'ils fassent classe en présence d'un enseignant expérimenté jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis qu'il leur soit proposé, par la suite, « des remplacements longs ». Cela signifie qu'ils soient affectés « en surnombre » dans les écoles à la rentrée.

Le recteur et l'IA ont choisi de ne pas suivre les préconisations du ministère et ont décidé, au contraire, d'affecter ces nouveaux collègues dès la rentrée sur une classe à l'année. Ceci, selon le recteur « pour assurer la qualité de leur formation » et bien évidemment « dans l'intérêt des élèves ! » Tout cela dit sans sourciller !

Ces stagiaires auront en tout et pour tout 4 semaines et demi de stage de formation durant l'année scolaire et deux jours « d'accueil » avant la rentrée. Cette « formation » sera complétée par des visites de maîtres formateurs. Et grande nouveauté, un enseignant référent dans son école d'affectation aura la charge de le parrainer tout au long de l'année.

Bienvenus dans le monde merveilleux de la Révision générales des politiques publiques (RGPP) ! Par ailleurs, ces collègues seront nommés sur des postes réservés pris sur les postes vacants du mouvement des titulaires. Ce qui va continuer d'affecter lourdement ce mouvement.

Face à une situation aussi alarmante, les délégués du personnel ont demandé et obtenu qu'un groupe de travail se tienne avant l'ouverture du serveur afin que ces mesures calamiteuses soient au moins mise en place dans un essai de transparence.

Ce groupe de travail réunit en urgence se tiendra lundi soir.

Bien évidemment nous vous tiendrons informés.

Si vous manquiez encore d'une bonne raison de faire grève mardi 23 mars

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article771>

Naturellement nous reviendrons sur ce sujet lors de la réunion d'informations syndicales, mercredi 31 mars.

<http://38.snuipp.fr/spip.php?article774>